

Oui pour un nouveau Centre Ville .

REILLES

4 av Henri Barbusse, L'Haÿ-les-Roses

Nous approuvons le projet centre ville

Mme BUSSIÈRE JEAN-CLAUDE et Marie-France

17 Rue de la Cosarde, L'Haÿ-les-Roses -

02/05/2019

----- Message d'origine -----

De : Jeanine DUBOURDIEU <jeannine.dubourdieu@orange.fr>

Date : 02/05/2019 11:48 (GMT+01:00)

Objet :

bonjour

oui nous vous soutenons dans ce projet bien que l'on fasse des réserves car l'on sait bien que cela entraîne le changement de nos habitudes et aussi l'angoisse de tous les effets secondaires des travaux.

bonne journée J. Dubourdieu et G. Mièle

Oui pour le nouveau Centre Ville
(fait avec beaucoup de "paranferie")
J'approuve le projet... et j'espère
en profiter... Merci.

Danielle Petit
3 fille Claude Debussy
94240 L'Hay Les Roses.
2.05.2019

Vendredi 3 Mai 2019.

Je suis défavorable à ce projet.

En effet, la commune de L'Hay Les Roses possède déjà une très forte densité de population, ce qui n'est pas sans poser de problème en termes d'équipement (les écoles sont très chargées), de circulation (embouteillages fréquents), de stationnement (il devient de plus en plus difficile). Dans le même esprit, les espaces verts, terrains de jeux, de détente ne sont pas très nombreux.

Or, avec ce projet, la densité va encore s'accroître, ce qui aggravera la situation décrite précédemment : écoles encore davantage saturées, circulation toujours plus difficile, stationnement toujours plus rare. Le cadre de vie n'en trouvera de grâce, tant pour les actuels L'Haysois que pour ceux qui, par le biais de ce projet, viendraient s'ajouter à la population. Ce ne serait bon pour personne.

En revanche, il va de soi que le square Allende nécessiterait d'être rénové, nettoyé, embelli, afin d'améliorer la qualité du cadre de vie, tout en préservant un lieu naturel, ombragé et un peu boisé. Pourquoi ne pas y installer des jeux pour enfants.

Eric DEGORCE, Laure LACRAMPE

30 rue Charvrel, L'Hay Les Roses

Pour des raisons écologiques et esthétiques,
nous estimons que la densité de constructions,
logements et commerces est excessive si près
de la réserve. Le style des bâtiments est
prétentieux, Kitsch, passe-partout. Nous
préférerions donc un projet plus léger, une
architecture certes moderne mais rappelant
la physionomie des villes de banlieue.

Combien faut-il de temps pour couper un arbre ?
Même pas celui de réfléchir ? Combien de temps
pour qu'un arbre abrite les oiseaux et
dispense de l'ombre quand le soleil tape ?
Largement le-las celui de regretter -

Annie et Michel BESNIER
8 rue André Ancelin
94240. L'Haj'-les-Roses

Avis sur le projet centre ville "Coeur de ville"

Expéditeur : P. Gross (pierrehenrig@gmail.com)

À : coeurdeville@ville-lhay94.fr

Date : vendredi 3 mai 2019 à 11:01 UTC+2

A M. le Directeur de l'urbanisme l'Hay les Roses,

En tant qu'habitant de la résidence du 15 ter des Tournelles, même si je suis convaincu de la nécessité de redynamiser et rénover le centre ville et d'en développer la vie sociale et économique je pense que le projet actuel n'est pas adéquat et je fais les remarques suivantes:

1. La construction de l'ilot 2 est trop massive et trop proche de la Roseraie et met en danger son avenir. La Roseraie doit être protégée comme elle l'est coté Est, Sud et Ouest par un espace parc. La Roseraie est une attraction touristique à développer et non à bétonner.
2. La suppression d'un espace vert au centre ville est dommageable pour l'ensemble des habitants. Il y avait la place pour un projet plus petit qui aurait valorisé l'entrée de la Roseraie et permis de transformer le parking du square en espace vert.
3. Le style de construction choisi est artificiel et ne s'harmonise pas avec les constructions anciennes restantes. Il est important aujourd'hui de valoriser l'histoire et le patrimoine et de bâtir par exemple le style de la rue des Tournelles.
4. Le choix des commerces et la venue de grandes Enseignes comme Monoprix me paraît d'un autre âge. Il faut encourager un écosystème de petits et moyens commerces locaux.
5. Le plan de masse Ilot 1 et 2 coupe la communication douce actuellement au niveau de la rue piétonne du centre ville rue bourgeot puis que la rue entre l'église et l'Ilot 1 devient une voie de circulation.

Si mes remarques précédentes sont personnelles, je soutiens aussi l'avis du comité local en marche en faveur d'un aménagement du centre ville plus ouvert et connecté avec les autres quartiers qui évite l'effet bloc du projet courant:

Le comité local, soucieux du bien-être et de l'harmonie de notre cité, s'étonne qu'un projet aussi structurant soit lancé à quelques mois du scrutin municipal. Ce projet n'avait pas été clairement annoncé aux l'Hayssiens lors de la dernière élection municipale et arrive étrangement au terme d'un mandat avare de réalisations.

En revanche, nous estimons qu'une vraie politique d'aménagement urbain pour l'ensemble de la commune doit être pensée et proposée aux l'Hayssiens afin d'ouvrir notre centre-ville aux autres quartiers, sans qu'il soit privatisé au profit d'un promoteur.

Par conséquent, la seule consultation qui vaille pour un tel projet, ce sont les prochaines élections municipales, véritable expression démocratique.

Cordialement,

Gross Pierre, 38 rue de la Reine Blanche, 94240 L HAY LES ROSES.

Avis sur le projet "Coeur de ville."

Nous ne sommes pas opposés, mon mari et moi, à l'aménagement de la place de l'Eglise, et la démolition (et transfert) du bureau de poste qui semble déshabillé et peut-être surdimensionné.

Par contre, nous sommes consternés, horrifiés même, par le projet de destruction du square Allende. C'est en des rare espaces verts municipaux (la percée de la Roseraie ne peut servir d'exemple à la Municipalité pour faire disparaître les rares îlots de verdure, comme la place arborescente où devrait être construit un marché, c'est un autre scandale). Le square Allende, c'est une petite forêt, une respiration au cœur de la ville, les arbres ne sont pas malades, mais en pleine force de l'âge.

De plus, ces arbres forment une ceinture verte à l'est de la Roseraie, musée des roses de reconnaissance internationale.

C'est ~~une~~ un ~~très~~ indispensable pour le climat de la Roseraie.

C'est aussi un élément esthétique indispensable. Quand on est dans la Roseraie, ou même dans le parc, on est entouré de verdure, d'arbres. Or nous voudrions le remplacer par une barrière d'immeubles. Les habitants auraient une très jolie vue, mais c'est une atteinte au bien général, au profit d'une poignée d'intérêts particuliers, c'est vraiment intolérable.

Pour terminer, ce projet anti-urbain est un non sens total, à l'heure de la prise de conscience écologique actuelle, mondiale. Il faut arrêter de retourner et au contraire recréer de la

verdure, et des respirations urbaines.

de la part de Françoise et
Akh-Tucan le
le 9 rue de Chalons
à Haïg les Roses.

Cher M. le Maire, il existe des réflexes paléoviens
qu'il faut combattre. C'est le cas de l'entretien
des espaces verts, comprenant des essences et arbres
centenaire. Essentiel pour la biodiversité mais aussi
important pour la qualité de vie au sein de notre ville
comme l'indique le MRAE.

Je comprends bien votre volonté de moderniser le
centre ville, qui est louable. Cependant, une telle
passée par la destruction d'espaces verts et la création
de résidences s'appropriant le bien commun de la
société. Cela paraît une fausse bonne idée.

De plus dans une ville où ce projet fait
il est de votre rôle de d'avantage identifier
en remettant en place des résidences publiques.
Cela permettrait de revoir le projet et de le co-construire
avec les administrés.

Les politiques publiques d'antan, sont finies, les administrés
souhaitent être acteurs de la construction des projets.
Voire acteurs de la décision finale, par dans certains
cas, de la démocratie directe.

Vous avez le pouvoir de légitimer ce projet par
un référendum local. Bien sûr, pour cela, il faut
du courage politique, que je ne doute vous avez!

Si ce projet voit le jour ce sera un échec tant
pour l'environnement que la mixité sociale. Le prix
du logement est un réel frein pour les premières classes
moyennes.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de revoir

votre copie et d'écouter les l'haÿssiens, enfin!

En Bref, faites confiance à vos administrés et donnez un second souffle à ce projet, qui est très contesté et inadapté à notre ville.

Bien Respectueusement.

M. Amis Wadjeni.

De : Millard Jacques [mailto:jacani94@orange.fr]

Envoyé : vendredi 3 mai 2019 11:49

À : AUDEBRAND Ludovic <ludovic.audebrand@ville-lhay94.fr>

Objet : Projet Coeur de ville l'Haÿ

Bonjour Monsieur Audebrand,

Je souhaite passer par la voie qui m'est la plus rapide pour vous rendre compte de mes opinions concernant le projet précité en objet.

D'abord enthousiaste, mais avec quelques interrogations, je me suis directement adressée par courrier à Monsieur le Maire qui m'a spontanément répondu ;

puis d'autres interrogations auxquelles vous avez répondu m'ont satisfaites ;

je suis récemment allée consulter les documents PLU mis au service des citoyens en mairie, et ai encore précisé mes doutes sur le cahier des avis citoyens ;

j'ai discuté avec de nombreuses personnes l'haÿssiennes et me suis rendue compte que les gens parlent beaucoup, sans suite....

Je sais qu'il y a environ 40% des l'Haÿssiens qui ne sont pas redevables, je sais que les anciens l'haÿssiens sont en grande partie contre ce projet qui va bouleverser leurs habitudes, et je n'ai pu que constater également qu'ils ont eu une vingtaine d'années pour réagir, mais qu'ils n'ont pas fait grand chose.

Tout cela pour vous affirmer aujourd'hui, à la veille de la clôture des avis citoyens que je me porte "pour" votre projet qui va somme toute produire des dérangements, mais sortir L'Haÿ les Roses d'un futur "ville morte" ; ce projet abouti va redonner de la valeur à notre ville qui à l'origine était nantie de nombreux commerçants, centres de loisirs....

Je vous prie d'agréer, Monsieur le responsable des relations publiques, l'expression de ma considération la meilleure.

Annie et Jacques Millard

PS Mon mari se porte également pour ce projet

Projet "Coeur de Ville"

La construction de 6 immeubles en coeur de ville semble excessive, le lieu est, paraît-il, situé sur une nappe phréatique et le terrain est argileux. L'étude d'impact de ce projet de construction a-t-elle été suffisamment étudiée?

Si au 2 immeubles seraient mieux adaptés et cela permettrait de conserver les espaces verts qui absorbent les eaux lors de fortes pluies.

136 logements en plein coeur de ville vont-ils modifier le paysage et notre belle réserve va perdre de sa splendeur.

Un lieu de promenade ouvert au public est prévu dans cette propriété publique privée. Cela me laisse sceptique.

114 arbres seraient replantés, pensez-vous réellement avoir la place? Ne vaut-il pas mieux sauver les arbres existants?

le 3 mai 2019.

A. Dalmagne,
8 allée A. Paul Guézo L'HAY LES ROSES.

Projet "Coeur de ville" L'Hay-les-Roses, le 3 mai 2019.

En tant qu'habitant de L'Hay-les-Roses, je suis très préoccupée de l'impact environnemental, social et économique du projet "Coeur de ville".

① Tout d'abord, ce projet consistera sans nul doute en un îlot urbain de chalets (place minérale, petits arbres et arbustes qui ne remplaceront pas les grands arbres qui devraient être abattus selon la version actuelle du projet). Par ailleurs, il apparaît indispensable d'évaluer la pollution atmosphérique et sonore induite par une augmentation du trafic routier en centre-ville sur des voies étroites. Enfin, il semble que le projet de place minérale et d'abattage de grands arbres centennaires menacent la préservation des nappes phréatiques situées à proximité.

Le projet ne répond donc aucunement aux impératifs d'aménagement urbain répondant aux contraintes environnementales actuelles, que soit le réchauffement climatique, la préservation des ressources en eau et de la biodiversité.

② Le projet "Coeur de ville" ne répond pas non plus à la nécessité d'amélioration de la mixité sociale et de la cohésion sociale de la ville, des Brouillards aux quartiers de l'autre et du jardin Poudrier. Le projet pourrait au contraire accentuer le cloisonnement entre ces quartiers. Par ailleurs, l'impact économique du projet doit être évalué, l'aménagement urbain devant favoriser la préservation des commerces de proximité de qualité qui sont implantés dans le centre-ville. L'implantation d'un Anaparc pourrait favoriser la disparition de ces commerces, ce qui serait très préjudiciable pour les commerçants et les habitants.

③ Enfin, il apparaît clairement que ce projet "Coeur de ville" ne résulte pas d'un concours d'architectes et d'urbanistes laissant les citoyens ignorer des alternatives possibles à ce projet, à la fois en termes d'impact environnemental, social et économique, et de coût. Un budget engageant les citoyens sur des dizaines d'années doit résulter d'une véritable concertation publique et répondre aux besoins et attentes des citoyens. Plusieurs réunions d'information ont été organisées par la municipalité (appelées "réunion de concertation") mais n'ont nullement traité le projet à la contribution des citoyens. Nos questions, attentes, besoins et souhaits n'ont à aucun moment été pris en compte dans la conception du projet "Coeur de ville". Comme de nombreux citoyens, je souhaite participer à la rédaction d'un cahier des charges soumis à un concours d'architectes.

Vous remerciant pour votre attention et considération,

Noëlle Soucy
11 rue les roses
le 03/05/2019

Le projet semble dimensionné au regard de la situation et il est regrettable qu'une concertation plus large de la population sur les besoins réels n'ait été organisée. Les quelques réunions d'information organisées avaient un caractère essentiellement consultatif. Cela aurait permis d'éviter certains erreurs, en les corrigeant par

L'organisation d'une ville demande de concertation comme cela se fait par exemple à Cochon par la conception collective d'un écoquartier.

Au regard du contenu de la présente étude d'impact, on se peut que s'étonner du caractère extrêmement minimaliste de la caractérisation de l'écosystème du site. La création d'une énone place minérale va nécessairement avec un état de chaleur urbain, c'est un contenu complet au regard des recommandations de l'ONIS. Planter quelques arbustes ne résoudra pas le problème.

L'augmentation du trafic routier est pénible. Ceci, en plus d'augmenter l'exposition des riverains à la pollution atmosphérique (dont les personnes fragiles dans le climat) la luminosité et le bruit peut également gêner pour la faune locale.

L'étape d'étude hydrologique (continée page 269)

est importante.

Enfin, si les intérêts privés en jeu sont très clairs, l'intérêt public l'est beaucoup moins (des salles existent déjà dans le quartier proche).

En résumé, il est à ce stade nécessaire de repenser le projet avant d'y mettre quelque fond public que ce soit et d'organiser un réel concours d'architectes et d'urbanistes.

Olivier LAURENT, 13 mai 2019